



Rapport de l'atelier de restitution et de validation du rapport d'étude diagnostique du dispositif de la Formation agricole et rurale et de mise en place de la plateforme Far Tchad

Du 19 au 21 juin 2024 au RADISSON BLU à N'Djamena



(De gauche à droite, photo de collectes des données terrains et vue des participants en plénière lors de l'atelier de validation de l'étude)

Président :

Hassanty Oumar Chaibo

Equipe des rapporteur :

- **DJAMADJIBEYE DJASRANGAR**
- **MAINKETE Senghor**
- **MBAIKAGDJIM Julien**
- **Dounia Kagné**

Juillet 2024

Introduction

Dans le cadre de la redynamisation globale de la FAR Tchad, un accompagnement a été initié par le réseau international de formation agricole et rurale afin, d'une part, via un diagnostic, de disposer des données nécessaires sur la FAR au Tchad, afin que les acteurs de la FAR au Tchad puissent impulser la problématique de FAR Tchad, et d'autre part, pour formaliser le réseau national FAR Tchad.

Un atelier national a été organisé du 19 au 21 Juin 2024 afin de valider l'étude diligentée en mars 2023 d'une part, et de mettre en place un cadre formel de FAR Tchad avec tous les acteurs d'autre part. Il s'est tenu du 19 au 21 Juin 2024 à l'Hotel Radisson Blu à N'Djaména. L'atelier a été placé sous le haut patronage du Ministre de la Production et de la Transformation Agricole représenté par le Secrétaire général et a réuni 163 personnes venus de l'intérieur du pays et de l'extérieur notamment de la Direction Exécutive du réseau international FAR, représenté par Khalid Belarbi et Audrey Sirvente, et du réseau national FAR Sénégal représenté par Souleymane Sarr.

Pendant trois jours les participants ont saisi ce cadre pour parcourir et valider les résultats de l'étude diagnostique conduite par une équipe de consultants avec une forte implication de consultants nationaux. Cette étude visait à collecter des données sur la FAR au Tchad et poser les fondamentaux d'un réseau national FAR Tchad via l'esquisse d'un plan d'actions et d'une feuille de route générale de redynamisation et de mutualisation des expertises et réflexions sur la question de formation Agricole et rurale au Tchad.

Le présent rapport produit par les rapporteurs de l'atelier (M. Djamadjibeye Djarangar, Dr MAINKETE), du membre désigné du réseau international Mbaikagdjim Julien, de Dounia Kagné consultant indépendant avec l'appui du modérateur de l'atelier Hassanty Oumar Chaibo. Il présente tout d'abord les activités préparatoires, de façon linéaire et chronologique les différentes activités menées au cours de l'atelier ainsi que les principaux points d'attention et recommandations nécessaires pour la consolidation du diagnostic. De façon spécifique le rapport met l'accent sur les activités phares menées pendant les trois jours ainsi que processus de mise en place du réseau national FAR Tchad enclenché au cours de cet atelier avec la mise en place du bureau provisoire de FAR Tchad.

0 Préparation de l'atelier de restitution de l'étude et de mise en place de FAR Tchad

Dans le cadre des activités préparatoires, il faut rappeler que le processus de préparation de l'atelier a commencé depuis Avril 2022 avec des séries d'activités notamment la prise des contacts avec les acteurs, les échanges entre la Direction Exécutive du Réseau international FAR et l'équipe de consultants ayant réalisé l'étude diagnostique, la conception de la note concept globale de la redynamisation de FAR Tchad et de la réalisation de l'étude diagnostique avec le bureau d'étude international et l'équipe des consultants nationaux. Ces activités préparatoires ont permis la

réalisation de l'étude et la planification du dit atelier national avec tous les acteurs afin de faire un état des lieux et enclencher le processus de formalisation de FAR Tchad.

De façon opérationnelle, les activités préparatoires se sont organisées à travers des séries des réunions entre le Réseau international FAR (Réseau FAR) et l'équipe de FAR Tchad composée des points focaux (Mme Kadidja Dambao et Mahamat Soungui) du membre désigné de Réseau FAR, M. Mbaikagdjim Julien, et d'un consultant indépendant national, M. Dounia Kagné.

Aussi en prélude de l'atelier, des invitations ont été expédiées aux différents acteurs ciblés ainsi qu'un accord de facilitation logistique et d'appui à la préparation et à l'animation ont été respectivement signés entre l'ONG ATASANPE (Association Techniques d'Appui aux Systèmes Alimentaires et la Nutrition) et le consultant national Dounia Kagné.

Il faut également signaler que dans le cadre de la préparation, des contacts ont été pris avec les personnes ressources notamment le Modérateur de l'atelier Hassanty Oumar Chaibo ainsi que d'autres personnes ressources pour la préparation de l'atelier.

I. Mise en route de l'atelier

Tout a commencé à 09h 05 min, avec l'arrivée du Secrétaire Général du Ministère de la Production et de la Transformation Agricole, représentant du Ministre du Tutelle. Ensuite le modérateur **MBAIKAGDJIM Julien** a pris la parole pour présenter le programme de l'atelier ainsi que les différentes interventions et allocutions prévues.

Au terme de la présentation du programme, les différentes interventions et allocutions ont marqué cette phase de mise en route. Il s'agit de l'intervention de Mme Kadidja Clémence Dambao, point focal de FAR Tchad ; de M. Khalid Belarbi, Directeur exécutif de FAR international ; de Mme Sophie Chappellet, Directrice adjointe de l'AFD et du discours de lancement officiel de l'atelier prononcé par le Secrétaire général du Ministre de l'agriculture et de l'industrialisation agricole, M. Abdelkhadir Al-Tidjani Koiboro.

1.1 : Intervention de Mme Kadidja Clemence Dambao : Point focal FAR Tchad

La première intervention est celle de Madame **Kadidja Clemence Dambao** (point focal FAR Tchad et aussi Vice-présidente du Réseau International FAR). Elle a dans son mot introductif souhaité la bienvenue aux participants venus des différentes provinces puis au Directeur exécutif du Réseau FAR International avec sa délégation ainsi qu'au président de FAR Sénégal, venu apporter son expérience dans la création et la conduite de réseaux nationaux.. Elle a en outre rappelé les objectifs de l'atelier avant d'affirmer que cet atelier permet d'identifier davantage les forces et les faiblesses de l'agriculture puis permettra la mise sur pied du réseau FAR Tchad. Elle

a remercié par ailleurs les partenaires techniques et financiers en général et, l'AFD qui a financé l'étude en particulier.

I.2 Intervention de M. Khalid Belarbi, Directeur Exécutif du Réseau FAR

M. Khalid a tout d'abord remercié les participants-tes, avant de faire un rappel sur les objectifs du Réseau Far international, les enjeux et les contraintes de la formation agricole et rurale notamment le poids démographique, l'importance secteur agricole qui fournit les moyens de subsistance, les défis d'une agriculture protectrice des ressources naturelles, la question d'emploi des jeunes, la production des devises, agriculture fragilée par une faible niveau de production, ainsi que le milieu agricole qui devient de moins en moins attractif pour les jeunes.

Il a ensuite présenté le FAR International avec un focus sur les approches de formation, les diversités d'approches selon les pays, les expériences à mutualiser, la gouvernance du réseau avec la composition des membres, la plus-value de Master au niveau de FAR international, la sélection des candidats, sur base de projet professionnel, la mission, la vision, la formation initiale des jeunes, des cadres, la formation professionnelle des producteurs.

Les débats après cette présentation ont porté sur les mécanismes de renforcement des capacités pour pérenniser les actions. Quelques exemples de projets soumis et financés sur la base d'appels à projets tels que ceux d'Inades-formation Côte et Inades-formation, Togo, et le projet porté par le consortium AFDI-CNCPRT ont été cités. La gouvernance du FAR a également fait l'objet de débats.

I.3 Intervention de Mme. Sophie Chappellet, Directrice adjointe de l'AFD

Selon Mme Chappellet, l'AFD soutient le FAR international depuis plus de 10 ans. L'engagement de l'AFD dans le partenariat avec le FAR vise à améliorer la formation agricole et rurale qui constitue un enjeu majeur à renforcer et à structurer sur la base des diagnostics et de leçons tirées.

I.4 Intervention du Secrétaire général du Ministre de l'agriculture et de l'industrialisation agricole, M. Abdelkhadir Al-Tidjani Koiboro.

Cette intervention est axée autour du remerciement des participants-tes, en particulier le FAR international pour l'intérêt accordé à l'étude et pour le soutien du Tchad en vue de la mise en place de FAR Tchad. Le Secrétaire général a rappelé les objectifs de l'atelier avant de souhaiter un bon travail en ouvrant officiellement l'atelier.

Après 26 min de pause-café, l'atelier a repris à 10h 05 min par un tour de table pour la présentation des participants. Au terme de la présentation, des observations ont été faite en pléniere sur l'agenda de l'atelier puis s'en est suivi l'installation du présidium composé d'un président en la personne de HASSANTY Oumar Chaibo, et de deux rapporteurs en la personne de DJAMADJIBEYE Djasrangar et MAINKETE Senghor.

Cette deuxième phase de l'atelier a été marquée par une série des présentations notamment la présentation du Réseau international Formation Agricole et rurale, la présentation du réseau des acteurs de la formation agricole et rurale FARSEN Sénégal et la situation de l'enseignement agricole au Tchad.

II. Les séries de présentations lors de l'atelier et débats en plénière

II.1 : Présentation du Réseau international Formation Agricole et rurale

Cette présentation a été faite conjointement par Khalid Belarbi et Audrey Sirvente respectivement Directeur Executif et Chargée de mission suivi-évaluation et expertises.

Cette présentation a commencé par les constats partagés, les actualités dans tous les pays d'Afrique par rapport la mise en place du réseau. Un accent particulier a été mis sur les changements climatiques et la dégradation des ressources ; l'urbanisation, la dynamique de mondialisation et l'insécurité croissante. D'où la nécessité d'accompagner le passage des agricultures familiales productives à haute valeur économique, sociale et environnementale. Ainsi, La FAR apparaît comme le levier stratégique de développement agricole et d'insertion socio-professionnelle. C'est aussi une structure collective qui s'est structurée en trois phases dont le Tchad fait partie des pays fondateurs (dès le 1^{er} juin 2006). Ainsi l'historique du réseau peut être résumé comme suit :

- 2012-2016 : par un plaidoyer et le développement du Réseau par la promotion de FAR ;
- 2016-2020 : par l'ouverture et le rayonnement du FAR (17 pays ont adhéré) puis par les productions agricoles et expertises ;
- 2020-2025 : FAR prévoit la consolidation et l'autonomisation du réseau puis la diversification des entrées et les publics.

Le Réseau FAR regroupe aujourd'hui 19 pays (adhésion ministérielle officielle) dont 8 réseaux nationaux formels (structurés en associations) parmi lesquels deux réseaux sont en cours de formalisation. Il s'agit du Tchad et du Niger. Dans chaque pays membre, il y a des points focaux. Le dernier pays à adhérer est le Comores. Cependant, il y a des pays dans lesquels l'on n'a pas besoin d'avoir un réseau national à cause du contexte politique. C'est le cas par exemple du Maroc ou de la Tunisie.

Le Réseau FAR a pour partenaire financier l'AFD et ce partenariat a pour bénéfice réciproque. Eu égard à leur positionnement commun sur la formation agricole et rurale, la FAR apporte son expertise sur la formation agricole et rurale et l'AFD son soutien financier au Réseau international.

L'objectif principal du Réseau FAR est de : Contribuer à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes à travers la formation des producteurs et des productrices. Améliorer la formation initiale et la formation continue.

Les domaines d'intervention de FAR sont entre autres :

- Le soutien aux dispositifs nationaux de FAR pour améliorer et mettre à l'échelle la formation initiale des jeunes ;

- Le renforcement des dispositifs de formation continue à destination des producteurs et productrices et autres acteurs des filières agricoles ;
- L'appui à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en zone rurale ;
- Le renforcement de capacités de l'expertise nationale et internationale sur les sujets de FAR.

Un exemple de projets structurants de FAR est la formation des ingénieurs par la création du master international en ingénierie FAR. Le Diplôme de master 2 a pour but de renforcer les capacités des professionnels de la FAR à améliorer les dispositifs et les pratiques de formation agricole et rurale.

Ce master est piloté par une équipe pédagogique pluridisciplinaire avec 3 partenaires académiques : l'ENSETP-UCAD au Sénégal, l'ENA-Meknès au Maroc et l'Institut Agro en France. Actuellement, 42 jeunes cadres de la FAR (dont 30% de femmes) formés depuis 2022 dans 12 pays d'Afrique.

Le Directeur Exécutif du FAR a déploré que les Tchadiens ne postulent pas assez à ce Master par manque de communication et surtout par manque de connexion. Il nous exhorte à visiter le site du Réseau FAR et nous inscrire sur le site afin de recevoir des informations qui sont publiées tous les premiers mardis du mois afin de s'imprégner des activités du Réseau.

Des débats ont été très riches avec les participants pour mieux comprendre le processus de sélection en master puis d'expérimenter FAR au Tchad.

II.2 : Présentation du réseau des acteurs de la formation agricole et rurale FARSEN Sénégal

Cette présentation a été faite par **M. Souleymane SARR** (Sénégal) qui retrace les différentes étapes de la création du réseau national FAR Sénégal (FARSEN) avec toutes les difficultés rencontrées, les réalisations, à travers divers projets et les défis auxquels ils ont fait face. La présentation du Président de FAR Sénégal s'est articulée autour du contexte Sénégalais, du processus de mise en place de FAR dans son pays, des réalisations faites et des leçons tirées.

Au terme de sa présentation, quelques questions de compréhension ont été posées par les participants pour mieux comprendre le processus afin de l'expérimenter au Tchad ; surtout la FARSEN n'est pas un bureau d'étude pour facturer ses prestations alors des cotisations et des cartes suffisent-elles pour couvrir ses prestations ?

Ces questions ont fait l'objet d'échanges en plénière, et on retiendra des échanges ce qui suit.

Le Processus de mise en place du FAR Sénégal a commencé en 1999, reconnu en 2003. Le processus de mise en place a évolué avec 1^{er} AG en 2009, AG 2015, il y a eu l'adoption des textes, la mise en place des organes (AG, Secrétariat, Comité Directeur en 2018). L'AG en 2023 a permis que le Comité directeur passe de 7 à 21 membres. L'Ag est composée des personnes physiques et morales (MFR).

Le Bureau a un Président et un vice-président. Le Bureau n'a pas de réunions formelles mais fonctionne par appels téléphoniques. Dans le Bureau la dimension genre a été prise en compte. Pour un bon fonctionnement, les membres du Bureau doivent être proches.

Far Sénégal a fait des réalisations qui sont le diagnostic financé au Sénégal, les divers projets (Sataas, WARWI (parcelles), Agrijeunes. Pour les projets il faut s'adosser par exemple aux OP (CNCR, l'Ambassade de France), a souligné le Président.

Concernant, les forces et faiblesses du FAR Sénégal on note que les interventions ne sont pas facturées, Le Far Sénégal n'a pas de siège. Les Textes (Statuts et Règlement intérieur) ne sont pas très clairs. Il y a une dispersion des membres pour les réunions en présentiel.

En termes des leçons apprises, le Président mentionne qu'il faut s'appuyer, s'adosser à une structure forte pour exister, se développer, se pérenniser. Les cotisations des membres sont également nécessaires.

Des échanges après cette présentation ont porté sur des questions en lien avec le processus de mise en place. Ainsi il ressort que pour adhérer à un réseau, il faut adhérer à la Charte. De même, il faut l'apport des Universités dans les écoles de formation.

La mise en place d'un réseau national FAR nécessite un appui. Pour le Tchad, la mise en place du Far a été retardée à cause du Covid 19 en 2020, de la mort du Président Idriss Deby en 2021.

II.3 : Situation de l'enseignement agricole au Tchad présentée par M. Mahamat Soungui

Cette présentation a été faite par **M. Mahamat Soungui**, Directeur de l'Enseignement Agricole et Professionnel.

Il a souligné que beaucoup des écoles agricoles ont été mises en place mais pas reconnues par le ministère en charge de l'agriculture. Il a ensuite cité les écoles nationales reconnues comme l'école de Ba-illi, l'école de Doyaba, l'école nationale d'élevage, les instituts agronomiques... A cela s'ajoutent les Maisons rurales familiales qui ont été créées en 1964. Ces centres existent dans les deux Logone et la Tandjilé et qui fonctionnent jusqu'aujourd'hui grâce à l'appui des Maisons familiales françaises. Au niveau du ministère, l'ONDR est actuellement fusionnée dans l'ANADER qui fait du conseil sur le terrain.

A partir des années 2000, il y a eu la mise en place du comité pédagogique inter école, un espace d'échange entre les acteurs de la formation agricole. Qui a regroupé en son sein plusieurs ministères. Ce comité a arrêté de fonctionner par manque de financement. Pour le Directeur, la formation professionnelle agricole et rurale fait face aux contraintes qui sont :

- Manque d'un cadre formel d'échange sur la qualité de la formation professionnelle ;
- Manque de vision claire de la formation agricole et rurale ;
- Manque de structure stable habilitée à réglementer la création des établissements de formation agricole et rurale ;
- Manque de structure stable habilitée à réglementer la création des établissements de formation agricole et rurale, la conception des curricula et des métiers de formation

agricole et rurale des programmes de formations diversifiés et par moment, inadaptation des formations agricoles et rurales par rapport au marché de l'emploi

La formation agricole et rurale est donnée par les organisations telles que : L'ENATE, l'ETA, les MFR, l'ANADER a affirmé M. Sougui dans sa présentation.

Il a rappelé que l'Etat Tchadien, par arrêté Ministériel, a mis en place un COPIEC qui regroupait le Ministère de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, mais par manque de financement ce COPIEC s'est arrêté, a ajouté le Directeur. Les contraintes dans la formation agricoles ont été évoquées. Il a mentionné que le Ministère de l'enseignement Supérieur gère les formations après le BAC. En principe, pour créer une école de formation agricole, il faut remplir les critères dont l'existence du terrain, le corps pédagogique a précisé le Directeur.

Cependant, certaines institutions forment les ingénieurs de papiers. Aussi les programmes de formations agricoles sont très anciens donc ne répondent pas aux besoins de métiers. D'où la nécessité de revision des programmes de formation agricoles.

Les échanges après cette présentation ont porté sur la question du pastoralisme, Comment atténuer les conflits agriculteurs/éleveurs et les pasteurs ? Comment prendre en compte le pastoralisme dans la formation ? En plus des acteurs déjà cités, il ressort qu'il faut citer ; les fermes agricoles qui forment aussi les producteurs (Ferme de Tikem, de Djodogassa, de Yourwe).

III. Restitution du rapport d'étude et mise en place de la plate-forme FAR Tchad

La présentation de l'étude diagnostique a été faite conjointement par **M. MBAIIKAGDJIM Julien** et **DOUNIA Kagné** respectivement membre désigné du Réseau international et le consultant national engagé à côté du bureau international pour la réalisation de l'étude. Cette présentation est axée sur le contexte de l'étude diagnostique FAR au Tchad ; les objectifs et résultats attendus ; les démarches méthodologiques et les résultats obtenues puis ensuite terminé par les pistes de mise en place de réseau FAR Tchad.

Les deux consultants se sont appesantis sur les enjeux auxquels fait face le secteur agricole malgré sa contribution au PIB (30%) et la frange importante de la population (74%) qui vit de l'agriculture. Il a été relevé que les principaux défis pour le secteur agro-pastoral sont entre autre, la sécurité alimentaire, les besoins alimentaires des animaux, les effets du changement climatique, l'emploi des jeunes en milieu rural et leur insertion socio-professionnelle etc....

Sur le principal objet de l'étude qui est le diagnostic du dispositif de formation agricole et rurale (FAR) au Tchad, les conclusions font ressortir l'existence de plusieurs acteurs publics et privés, intervenant dans la FAR, couvrant les quatre niveaux de formation suivants :

- La formation supérieure diplômante, dispensée dans les établissements supérieurs publics et privés (Facultés d'Agronomie des Universités, Ecoles et Instituts ;
- la formation formelle diplômante, qui se déroule dans les écoles secondaires et les lycées agricoles privés et publics, pour les jeunes ayant un diplôme minimum de Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) ;

- La formation professionnelle non formelle, sanctionnée par un certificat de fin de formation, pour les jeunes déscolarisés et non scolarisés vivant en milieu rural. Elle se déroule dans les structures tant publiques que privées telle que les Centres de Formation pour la Promotion Rurale (CFPR) ;
- La formation continue qui est dispensée annuellement en moyenne à 2 millions de producteurs agricoles, dans le cadre de projets et programmes pilotés par les ONG ainsi que les services techniques de l'Etat telle que l'Agence Nationale pour le Développement Rural (ANADER). ;

La répartition et proportion d'acteurs FAR du Tchad se présente comme suit : 16% les Ministères de Tutelle, 23% les structures d'offre de formation formelle publique et privée et 60% les structures d'offres et de demande de FAR non formelle.

L'analyse des forces et faiblesses d'une part, et des opportunités et menaces, d'autre part, ont permis aux consultants de conclure que le dispositif de la FAR au Tchad est très faible pour apporter une solution adéquate à l'état actuel des besoins en formation agricole par rapport aux besoins du marché du travail. Il est non seulement réparti entre plusieurs acteurs, aussi bien publics que privés, mais il manque aussi de coordination et de pilotage stratégique et n'assure la formation que d'une faible proportion des jeunes et des producteurs dont le secteur agricole a besoin pour se relancer.

Pour le redynamiser, il a été proposé sa structuration autour d'une plateforme fédératrice de tous les acteurs de FAR Tchad, avec une vision commune, des missions, des objectifs etc. Ce travail de restructuration et de rénovation se fera à travers quatre principaux axes et une dizaine d'actions. Les axes retenus sont :

Axe 1 : Pilotage et gouvernance stratégique de la FAR

- Action 1 : Élaboration d'une Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR)
- Action 2 : Mise en place d'un Conseil national de concertation opérationnel comme organe de pilotage de l'ensemble des mécanismes stratégiques de la SNFAR

Axe 2 : Amélioration de l'efficacité interne de la FAR

- Action 3 : Révision et mise à jour des curricula
- Action 4 : Amélioration des méthodes de formation
- Action 5 : Formation des formateurs

Axe 3 : Efficacité externe

- Action 6 : Amélioration de l'insertion socio-professionnelle des jeunes
- Action 7 : Amélioration du niveau de revenu des producteurs

Axe 4 : Actions stratégiques et de Positionnement

- Action 8 : Mécanisme du financement du dispositif de la FAR

- Action 9 : Mise en place d'un partenariat innovant et durable
- Action 10 : Actions complémentaires de valorisation du dispositif

Il faut souligner qu'au terme de la présentation, les débats ont donné lieu aux questions suivantes : Qui fixe la formation agricole et rurale ? Ne faut-il pas une stratégie d'orientation nationale pour la formation agricole et rurale ?

Comment prendre en compte l'entrepreneuriat agricole des tranches des jeunes en situation difficile. Comment assurer la formation agricole des défavorisés en milieu rural ? Comment répondre au besoin en formation de ceux qui n'ont pas été à l'école ? La FAR pour quoi ? Comment sécuriser les terres pour les producteurs cela éviterait l'exode rural ? Quelles mesures d'accompagnement suite à la formation ? Comment répondre à la question de l'alphabétisation dans la formation agricole ?

La question d'harmonisation de la gouvernance de la formation agricole et rurale : qui fixe les règles, le contenu de la formation, le profil de l'étudiant, le profil de l'enseignant ?

A toutes ces questions des réponses des commentaires et des réponses ont été donnés.

On retient des débats que l'étude doit mettre l'accent sur le fait que :

- Le concours d'entrée à la formation agricole et rurale n'intéresse pas les bénéficiaires notamment les jeunes ;
- Il faut une adéquation entre la formation et les métiers agricoles ;
- Dans la formation agricole et rurale, il y a lieu d'interpeller tous les acteurs, en particulier, les producteurs ;
- L'Etat devra mettre les moyens pour l'emploi des jeunes et des femmes. Néanmoins, l'exemple du programme national d'autonomisation de la femme a été cité (l'exemple de 200 milles filles à former) ;
- Les questions du conflit éleveur-agriculteur et de la sécurisation foncière doivent être bien analysées pour faciliter l'insertion des jeunes formés ;
- L'enjeu d'accès au financement de la formation agricole, à travers la formation à la recherche de ce financement, a également été mentionnée comme un des principaux enjeux.

De façon spécifique, la formation agricole et rurale devra prendre en compte la question de ceux qui sont formés mais inaptes, la difficulté de trouver un lieu de stage au cours de la formation, la difficulté d'insertion des jeunes formés dans la vie active, le manque de suivi post formation.

L'un des grands défis est de plaider auprès de l'Etat afin de faire face à ces faiblesses. Il faut également prendre en compte les faiblesses dans la formation des jeunes liées à l'alcoolisme et le mariage précoce. Qu'il faut améliorer le mode d'insertion des jeunes formés. Qu'il faut mettre en exergue les CFPR et l'ITRAD comme acteurs importants de formation agricole et rurale dans l'étude. Qu'il faut mettre en œuvre le mécanisme qui facilitera la formation agricole et rurale.

En revanche, on retiendra aussi que les lauréats installés deviennent des personnes ressources à la formation agricole et rurale.

IV. Travaux en groupe sur la feuille de route et plan d'action de FAR Tchad suivant les axes présentés par l'étude et sur le type de cadre FAR à mettre en place

Les travaux en groupe ont commencé le deuxième jour de l'atelier, après un rappel des travaux de la première journée. En prélude des travaux en groupes, des consignes ont été données par les consultants et le modérateur aux termes de l'organisation des participants en groupe.

De façon opérationnelle, cette étape a consisté à faire des travaux de groupes, des présentations en plénière suivis des débats.

Le groupe 1 a travaillé sur le plan d'action et la feuille de route de FAR Tchad suivant les consignes ci-dessous.

Il doit passer en revue les axes (1-4), il décline les activités, les périodes, les acteurs à impliquer dans la mise en œuvre et les points d'attention /recommandation pour une meilleure mise en œuvre de l'activité. Les axes qui ont fait l'objet de travail en groupe se présentent comme suit :

Axe 1 : Pilotage et gouvernance stratégique de la FAR

- Action 1 : Élaboration d'une Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR)
- Action 2 : Mise en place d'un Conseil national de concertation opérationnel comme organe de pilotage de l'ensemble des mécanismes stratégiques de la SNFAR

Axe 2 : Amélioration de l'efficacité interne de la FAR

- Action 3 : Révision et mise à jour des curricula
- Action 4 : Amélioration des méthodes de formation
- Action 5 : Formation des formateurs

Axe 3 : Efficacité externe

- Action 6 : Amélioration de l'insertion socio-professionnelle des jeunes
- Action 7 : Amélioration du niveau de revenu des producteurs

Axe 4 : Actions stratégiques et de Positionnement

- Action 8 : Mécanisme du financement du dispositif de la FAR
- Action 9 : Mise en place d'un partenariat innovant et durable
- Action 10 : Actions complémentaires de valorisation du dispositif

Le groupe 2 a travaillé sur le type d'organisation Far à mettre en place. Par un brainstorming, il réfléchit sur les questions ci-dessous. Quel type d'organisation FAR faut-il mettre en place et justifier ? Quelles seront ses missions ? Quelles modalités de fonctionnement ?

Au terme de leurs travaux, les groupes ont présenté, en plénière, les résultats de leurs réflexions.

Alors que les deux groupes ont reçu comme consignes la désignation d'un animateur et d'un rapporteur, et la réflexion pendant 2 heures au maximum, le groupe 1 doit procéder à l'élaboration du Plan d'action à partir des axes déclinés dans l'étude et la feuille de route de FAR Tchad

Ainsi, le groupe 1 a passé en revue les axes (1-4) et a décliné les activités, les périodes, les acteurs et les points d'attention /recommandation. L'outil qui a servi de travail pour le groupe se présente comme suit :

1. Priorisation (Les périodes indiquées pour la mise en œuvre de chaque activité) ;
2. Les acteurs à impliquer dans la mise en œuvre ;
3. Les points d'attention et recommandations pour une meilleure mise en œuvre de l'activité.

Ci-dessous le canevas à renseigner par le groupe pour le plan d'action et la feuille de route :

Tableau 1 : Outil des travaux en groupe N°1

Axe X :			
Activités	Périodes	Acteurs clés à impliquer	Points d'attention / recom
A1			
A2	➤		
A3	➤		

Le groupe 2 quant à lui a travaillé sur le type d'organisation FAR à mettre en place, ses missions et mode de fonctionnement.

Les consignes et outils de travail pour le groupe 2 se présentent comme suit :

- Quel type d'organisation FAR faut-il mettre en place et justifier ?
- Quelles seront ses missions ?
- Qui seront les membres (droits et devoirs) ?
- Quelles modalités de fonctionnement ?

Ces consignes et orientations ont permis aux deux groupes de travailler et de ressortir la synthèse présente en plénière. On retiendra pour chaque groupe ce qui ressort au termes des travaux en groupe et en plénière.

➤ **GROUPE 2**

Thème : Quel type d'organisation FAR faut-il mettre en place et justifier ?

- Association du Réseau FAR Tchad, parce qu'une association est une institution formelle, non lucrative, indépendante dans ses exercices, dans ce Réseau FAR Tchad, les Institution étatiques et ONGs soient activement impliquées.

Quelles seront ses missions ?

- La principale mission est de fédérer les acteurs pour la formation agricole rurale.
- Identifier tous les acteurs de formation agricole rurale ;
- Mutualiser les efforts, voir et améliorer ou harmoniser le contenu du curricula en tenant compte de contexte FAR et aussi voir les champs d'intervention ;
- Avoir une synergie d'action entre les acteurs de la FAR TCHAD ;
- Faire un plaidoyer auprès de l'État pour insertion professionnelles et un accompagnement des lauréats ;
- Faire la visibilité de la FAR sur l'ensemble du territoire national ;
- Développer la stratégie du partenariat public et privée dans le cadre d'insertion socioprofessionnelle ;
- Renforcer les capacités des membres du réseau ;
- Susciter, créer l'attraction vers la formation agricole.

Qui seront les membres ?

Toutes les institutions qui ont pris part à l'atelier de restitution des conclusions de l'étude diagnostique de dispositif du réseau FAR Tchad tenu du 19 -21 juin 2024 peuvent être membres.

Il s'agit de :

- Les ONG de la formation agricole et rurale ;
- Ministère en charge de l'Agriculture ;
- Ministère en charge de l'élevage ;
- Institution en charge de la formation professionnelle ;
- Ministère en charge de l'hydraulique ;
- Ministère en charge de l'enseignement supérieur
- Ministère en charge de l'Environnement ;
- Ministère en charge de l'enseignement de base ;
- Ministère en charge du Plan ;
- Les agences des ministères en charges de l'Agriculture (Agences Nationale d'Appui au Développement Rurale ANADER, Institut Tchadienne de La Recherche Agronomique et de Développement ITRAD...)
- L'ENAT;
- Les établissements publics et privés de la formation agricole et rurale ;
- Les organisations des producteurs ruraux ;
- Les représentants des organisations des femmes et des jeunes ;

- Les PTFs FAR Tchad ;

Devoirs et droits: tous les membres ont le même droit et devoir qui seront défini dans les textes de base.

Modalités de fonctionnement ?

FAR TCHAD doit avoir comme organe de fonctionnement :

- Assemble Générale ;
- Conseil d'administration ;
- Bureau exécutif ;
- Comité Adhoc.

➤ GROUPE 1 :

Thème : plan d'action et feuille de route de la FAR Tchad

Le travail du groupe a porté sur les quatre (4) axes. Sur chaque axe le groupe a identifié les actions, les périodes et aussi quelques recommandations. Il les a ensuite catégorisées par ordre de priorité.

Tableau 2 : Outil renseigné par le groupe N°1

AXE 1 : Pilotage et gouvernance stratégique de la FAR				
ordre	activités / actions	période	acteurs clés à impliquer	points d'attention recommandation
01	Mise en place d'un Conseil national de concertation opérationnel comme organe de pilotage de l'ensemble des mécanismes stratégiques de la SNFAR	année 1	-le ministère en charge de l'agriculture, ministère en charge de l'élevage, ministère en charge de l'environnement, ministère en charge de l'enseignement professionnel et le ministère en charge de l'enseignement supérieur, -Les associations -Ecoles de formation agricole et rurale, les universités, - partenaires (FAO, AFD.....)	Implication de tous les acteurs concernés -faire le suivi du conseil national,
02	Élaboration d'une Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR)	année 1	-Le comité national, les ministères tutelles, -Ecoles de formation agricole et rurale, consultant	-Implication des personnes vulnérables, -Mise en application de la stratégie
Axe 2 : Amélioration de l'efficacité interne de la FAR				

01	Révision et mise à jour des curricula ;	année 1	-les écoles de formation agricole et rurale, les consultants, les chercheurs, centre national de curricula, les ministères tutelles	Organiser un atelier de validation du curricula, vulgarisation le curricula
02	Amélioration des méthodes de formation	année 2 et 3	-les écoles de formation agricole et rurale, les consultants, les chercheurs, centre national de curricula, les ministères tutelles	Organiser un atelier de validation du curricula, vulgarisation le curricula Suivi du comité
03	Développer et proposer des programmes de formation adaptés aux besoins du secteur agricole et rural.	année 2	les jeunes Les enseignants chercheurs, les consultants, Les universités etc	Faire le suivi de ce programme et le réactualiser régulièrement
04	Formation des formateurs,	année 1 et 2	Les enseignants de tous les centres de formation agricole et rurale, les consultants, les chercheurs etc.	-Il faut un comité de suivi des formateurs
05	Recherche et développement	année 1	Les enseignants chercheurs, centre de recherche universitaire,	Il faut la communication la publication de comité scientifique
Axe 3	Efficacité externe			
01	Amélioration de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ;	année 2 et 3	Ministère en charge de l'enseignement supérieur	Les ministères, les écoles et les patronats doivent faire le suivi
02	Amélioration du niveau de revenu des producteurs	continu	Les partenaires, les producteurs, les	Implication des producteurs Se mettre en coopérative
Axe 4	Actions stratégiques et de Positionnement			
01	Mécanisme du financement du dispositif de la FAR;		Le comité Les membres	
02	Mise en place d'un partenariat innovant et durable ;			
03	Actions complémentaires de valorisation du dispositif.			
Axe 5 : Sécurisation foncière et l'insertion socio-professionnelle				

01	A1 : sensibilisation, information sur la valeur de la terre			
02	A2 : Intégration de la valeur de la terre dans les curriculas			
03	A3 : Plaidoyer et lobbying auprès des décideurs publique pour une bonne gouvernance de la terre			

V. Mise en place de FAR Tchad

Les travaux de réflexion pour la mise en place de FAR Tchad ont été réalisés en plénière.

Les participants ont passé en revue les différentes propositions faites par le groupe 1 notamment la proposition de création de l'Association FAR Tchad qui est le mieux adapté au contexte Tchadien.

Cependant, en prélude des échanges, le Directeur Exécutif du Réseau FAR a fait une intervention de recadrage et partagé les expériences des autres pays dans le processus de la mise en place des réseaux et Associations nationales. Ce recadrage suivi de l'intervention de Mme Kadidja ont permis à l'assistance de décider de la nécessité de mettre d'abord en place un bureau provisoire qui sera chargé de préparer l'assemblée générale en octobre prochaine pour la mise en place d'un bureau FAR Tchad et de mener ensuite des démarches pour la reconnaissance de l'Association FAR Tchad sur la base des documents de base (statut, règlement interieur,etc) à élaborer.

Sur la base des consultations de certains participants, une proposition a été faite par la point focal FAR Tchad Mme Kadidja Dambao. Cette proposition a été adoptée en plénière et se présente comme suit pour le bureau provisoire.

Tableau 3 : Bureau provisoire de FAR Tchad mis en place

N °	NOMS ET PRENOMS	Fonction	RÉSIDENCE	CONTACT	E-MAIL	Organisation
Membre du bureau						
01	HASSANTY OUMAR CHAIBO	Président	N'Djamena	66 29 73 42	ho.chaibo@mail.com	Consultant indépendant
02	MBAIKAGDJIM Julien	Vice-président	N'Djamena	66 19 29 23	mbaikagdjim@gmail.com	ATASANPE
03	Mahamat Soungui	Chargé de relation avec les ministères	N'djamena	66284423		Ministère de la Production et de l'irrigation Agricole
Secrétariat Technique						
04	DJAMADJIBEYE DJASRANGAR	Membre	Doba	66 35 03 22	afdi.tchad@afdiapa.org	AFDI
05	AMATKREO Justin	Membre	N'Djamena			CNCPRT
06	MAINKETE Senghor	Membre	ISMEA	63 59 11 34	mainketesenghor@gmail.com	ISMEA
07	MBAGOGO KOUMBRAIT Audrey	Membre	Ati	66 28 35 54 95 68 68 33	k.mbagogo@gmail.com	Université de ATI
08	NDILNODJI Gisèle	Membre	N'Djamena	62 00 91 31	giselndilnodji@gmail.com	ENAT
00	DJEKORNONMB AYE SAMBIL Innocent	Membre	N'Djamena	66 17 14 01	djekino@yahoo.com	Entrepreneur Agricole
10	Dr Djondang Koy	Membre	N'Djamena	66268309		ITRAD
11	ALLAHRASSEM Ezéchiel	Membre	N'Djamena	62 69 63 27	bara.ezechiel@gmail.com	Communicateur Indépendant
12	DJOBLOUNA KAMPETE	Membre	Bongor	66 54 83 11	rdjoblaouna@gmail.com	Proviseur du Lycée Agricole de SIEKE
13	ACTHENEMOU ISAAC	Membre	BADJE/BERE	63896546	?????	CFPR de BAGDJE/BERE

VI. Annexes

Annexe 1 : Photo famille de l'atelier



Annexe 2 : Photo famille du bureau provisoire de FAR Tchad



Annexe 3 : Vue des principaux intervenants lors de la cérémonie de clôture



Annexe 4 : Vue de la salle lors de la présentation de l'étude



Table des matières

Introduction	2
0 Préparation de l'atelier de restitution de l'étude et de mise en place de FAR Tchad.....	2
I. Mise en route de l'atelier.....	3
I.1 : Intervention de Mme Kadidja Clemence Dambao : Point focal FAR Tchad.....	3
I.2 Intervention de M. Khalid Belarbi, Directeur Exécutif du Réseau FAR	4
I.3 Intervention de Mme. Sophie Chappellet, Directrice adjointe de l'AFD	4
I.4 Intervention du Secrétaire général du Ministre de l'agriculture et de l'industrialisation agricole, M. Abdelkhadir Al-Tidjani Koiboro.....	4
II. Les séries de présentations lors de l'atelier et débats en plénière	5
II.1 : Présentation du Réseau international Formation Agricole et rurale.....	5
II.2 : Présentation du réseau des acteurs de la formation agricole et rurale FARSEN Sénégal	6
II.3 : Situation de l'enseignement agricole au Tchad présentée par M. Mahamat Soungui	7
III. Restitution du rapport d'étude et mise en place de la plate-forme FAR Tchad	8
IV. Travaux en groupe sur la feuille de route et plan d'action de FAR Tchad suivant les axes présentés par l'étude et sur le type de cadre FAR à mettre en place.....	11
V. Mise en place de FAR Tchad	16
VI. Annexes.....	18